

Année universitaire 2020-2021

Calendrier prévisionnel d'alternance

MASTER 2

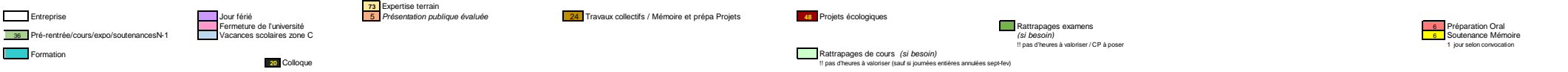
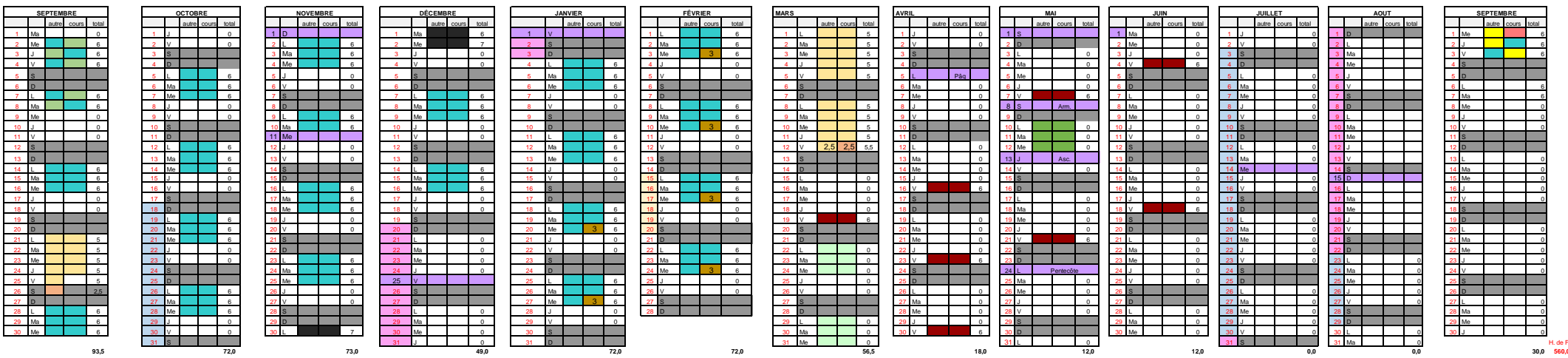
Niveau de certification 7 (ancien niv.I) - Fiche RNCP n°25248

Domaine : Géographie et Biologie

Mentions : "Géographie Aménagement Environnement et Développement" et "Risques et Environnement"

Parcours : Espace et Milieux : Territoires Ecologiques

Vav : 19.01.20



Dates de la formation : du 2 septembre 2020 au 3 septembre 2021

Volume horaire formation : 560 heures, dont 385 h. d'enseignements + 165 h. Projets écologiq / Expertise terrain / Travaux prépa col. + 11 h. d'évaluations (hors contrôle continu)

Les heures de projet, tutorat et veille sont impérativement effectuées à l'université et/ou dans un centre-ressources et émargées. Les semaines d'Expertise Terrain seront elles réalisées en région ; les lieux seront confirmés aux entreprises 2 mois avant le départ sur le terrain. L'entreprise s'engage à respecter tout au long de la formation le calendrier de l'alternance, et donc de présence à l'université. Les jours de congés dus au titre du contrat de travail sont posés hors temps de formation. Toutes les heures au-delà de celles consacrées à la formation se déroulent en entreprise. Les coût des heures d'absences en cours, non justifiées par un arrêt de travail, peuvent être déduites de la rémunération de l'alternant-e.

Répartition prévisionnelle des heures de formation par année civile

|       |                |
|-------|----------------|
| 287,5 | heures en 2020 |
| 272,5 | heures en 2021 |

Répartition typologique des heures

|     |   |
|-----|---|
| 309 | Heures Enseignements généraux :   |
| 76  | Heures Enseignements méthodologiques et professionnels :                          |
| 165 | Heures Projets écologiques / Expertise terrain / Colloque / Tutorat compétences : |
| 11  | Heures d'évaluation :   |